

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le jeudi 04 avril au centre gérontologique Beauséjour à Hyères

Personnes présentes : AUDIBERT Sylvie/BONNET Jocelyne/Valérie ODILE/ Sandra GUTIERREZ/Maxine CHIRI /Chantal MERVILLE/ Véronique HEBERT.

Personnes excusées : Sandrine ABONEM/ Virginie MICHEL/Virginie VON OLLESCHIK/Hadidja SAADI/ Agnès AVINSAC/Marie-Laure THERON/Amélie CLAVERIE

Chantal MERVILLE, infirmière à l'EMSP de Hyères, nous reçoit dans les locaux du centre de gériatrie Beauséjour. L'accueil se fait autour de boissons chaudes et de madeleines.

- Nous accueillons de nouveaux membres : Sylvie AUDIBERT (ide à l'EMSP de l'Hôpital Nord) et Jocelyne BONNET (IDE libérale sur Marseille).
- Florent GALBERT, psychologue de l'EMSP de Hyères et co-vice-président de l'APSP se présente à nous. Au nom du CA de l'APSP, il nous remercie pour l'implication que fait preuve notre groupe.
- Le compte rendu de la dernière réunion du 31 janvier 2019 est accepté à l'unanimité.
- C'est avec joie que nous apprenons que la demande d'admission unique en USP pour la région Sud est validée et sera diffusée courant avril et accessible sur le site de l'APSP afin d'être utilisée dès le 1^{er} mai 2019 par toutes les équipes.

Nous élaborerons pour le dernier trimestre 2019 un questionnaire afin d'évaluer la pertinence de cet outil, questionnaire adressé aux utilisateurs et aux USP.

- Le poster que nous présentons pour le congrès 2019 « la demande unique d'admission en USP pour la région sud » avance. Comme convenu, il sera sous forme d'illustrations dessinées. Nous réalisons la trame dans les moindres détails. Avec accord du groupe, Sandra contacte par mail une infirmière qui réalise des dessins humoristiques sur notre profession Marianne SCELLIER (www-dessins-urgences.fr) afin de lui présenter notre projet.
- Suite à la présentation lors de notre dernière rencontre d'Agnès LEUSSIÉ, psychologue de l'EMSP de l'hôpital européen, nous constatons que la loi Clayes-Léonetti soulève des interrogations. Une discussion animée se fait autour de la complexité de définir les soins palliatifs lors d'un handicap et du problème éthique que cela soulève. De plus, par des exemples médiatiques, on se rend compte que les mondes juridique et médical parfois s'opposent. Suite à ces échanges, nous décidons que pour une des prochaines rencontres,

nous demanderons à un juriste spécialisé dans le droit de la santé d'intervenir afin de nous éclairer.

- Nous continuons notre travail sur les PAP. Nous réfléchissons sur le support que nous pourrions créer. Il est décidé que nous élaborerons un outil fonctionnel papier afin que le soignant puisse l'avoir dans sa poche et, de manière simultanée, une banque de données informatisée. Cet outil permettrait de valoriser la science clinique de l'ide auprès du patient en soins palliatifs terminaux au domicile et d'être une aide pour le médecin dans l'orientation de ses prescriptions anticipées personnalisées symptôme par symptôme.

De plus, afin de construire notre outil et le développer de manière la plus pertinente possible, nous décidons de proposer notre projet à l'équipe régionale de recherche en soins palliatifs. L'appel à idées sera envoyé avant le 30 avril 2019. Si notre projet est retenu, nous demanderons à un membre de l'équipe de recherche de nous rencontrer lors de notre prochaine réunion.

Nous remercions beaucoup Chantal de son accueil et décidons de la prochaine rencontre qui aura lieu

Le jeudi 26 septembre 2019 de 10h00 à 17h00

à L'USP « LA MAISON » ou à L'USLD « LA VILLA IZOÏ »

GARDANNE

Cordialement

Pour le groupe : Valérie ODILE